

**24 mai 2006, Ontario**

**Allocution devant la Chambre de commerce de London, Ontario**

Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre de commerce de London,

Mesdames et Messieurs les invités à la table d'honneur,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, David (Gurnham) de cette introduction des plus généreuses. Et je vous remercie tous et toutes de votre accueil chaleureux. Je crois que c'est la première fois que je m'adresse à votre organisation. Toutefois, au fil des ans, j'ai eu l'occasion de m'adresser aux membres de chambres de commerce de tout le pays. Et je suis toujours impressionné par le dévouement de ces organisations envers leurs collectivités et leur attachement au débat de politiques publiques.

Alors je vous remercie une fois de plus de votre dévouement et de votre engagement, et je vous remercie également de m'avoir invité à prononcer quelques mots aujourd'hui. C'est ma première visite à London depuis la dernière campagne électorale. Et je suis particulièrement fier d'être accompagné de deux collègues du Parlement qui ont également été élus en janvier dernier. Le premier, un parlementaire d'expérience, le député d'Elgin-Middlesex-London et membre du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, Joe Preston. La deuxième, une nouvelle venue, la députée de Lambton-Kent-Middlesex et membre du Comité de la Chambre sur les affaires des anciens combattants et du Comité de la Chambre sur l'industrie, les sciences et la technologie, Bev Shipley.

Comme vous le savez tous, les quatre derniers mois ont été exigeants, chargés et stimulants. Et les choses doivent bien aller. En fait, l'autre jour, m'a femme s'est précipitée dans mon bureau pour m'annoncer que j'avais battu le record de longévité de John Turner. Le pire, c'est qu'elle avait l'air très surprise. Trêve de plaisanteries, la semaine dernière, nous avons souligné nos cent premiers jours au pouvoir. Je suis heureux d'annoncer que nous avons réalisé des progrès importants et que nous avons concrétisé les changements promis au cours de la campagne.

Comme approche, nous avons choisi d'axer notre programme législatif sur quelques priorités clés – et de suivre trois objectifs de base : faire le ménage à Ottawa et responsabiliser le gouvernement fédéral, changer les priorités fédérales pour offrir des avantages réels et tangibles aux parents ordinaires qui travaillent et aux petites entreprises et renforcer notre pays tant ici qu'à l'étranger. Lorsque je suis passé à London pendant la dernière campagne électorale, j'ai parlé des torts causés par des années de scandales sous le gouvernement précédent. J'ai aussi parlé du besoin de mettre fin au gaspillage, à la mauvaise gestion flagrante et à la corruption. Et du besoin de faire le ménage au gouvernement. Eh bien, c'est justement ce que nous avons commencé à faire le mois dernier, lorsque nous avons déposé la mesure législative réformatrice et anti-corruption la plus exhaustive de l'histoire du Parlement canadien.

La Loi fédérale sur l'imputabilité.

Il s'agit d'un projet de loi omnibus comportant plus de 200 clauses. Il réformera les mesures législatives en matière de financement électoral : en faisant en sorte que seuls des particuliers puissent faire des dons aux partis politiques fédéraux et que ces dons se limitent à 1 000 \$ par année. Elle mettra fin au mécanisme de portes tournantes entre les cabinets ministériels, la bureaucratie et les sociétés de lobbying, en interdisant aux ministres, au personnel ministériel et aux hauts fonctionnaires de faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral pendant les cinq années suivant leur départ. Elle assainira les processus de contrats, de sondages, d'achats et de publicité afin de faire en sorte qu'ils ne servent pas seulement à récompenser les amis politiques.

Pour que le système reste intègre, nous accorderons également des pouvoirs accrus aux agents indépendants comme la vérificatrice générale – qui, j'aimerais ajouter, vient de dévoiler que d'autres millions de dollars des contribuables ont été dilapidés en étant détournés indûment vers le registre fédéral des armes à feu. La Loi fédérale sur l'imputabilité ne rendra pas le gouvernement parfait, car les gens ne sont pas parfaits. Mais quand les choses se gâtent sérieusement, la Loi offrira une protection blindée aux dénonciateurs qui présentent des preuves de fautes.

Nous dresserons des budgets honnêtes et aiderons les membres du Parlement à faire leur travail en établissant un bureau indépendant du budget parlementaire. Notre gouvernement est également toujours résolu à assainir les processus de nominations à Ottawa. – Bien que l'opposition se soit récemment opposée à la nomination de Gwyn Morgan et de son équipe de gestionnaires du secteur privé qui étaient disposés à assurer une supervision indépendante du processus – pour 1 \$ par année, qui plus est, nous irons néanmoins de l'avant. Certaines des opérations de la Commission des nominations publiques sont déjà en place, et notre gouvernement instaurera les principales mesures en matière d'éthique qui suivent, avec ou sans l'opposition, nous ne garderons que les postes nécessaires et ne nommerons que les personnes qualifiées pour les occuper. Notre but est de remplacer la culture du tout m'est dû que privilégiait le gouvernement précédent et d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens un gouvernement intègre et efficace.

Un gouvernement qui rende des comptes. Un gouvernement qui traite l'argent des contribuables avec respect. C'est ce pour quoi les Canadiennes et les Canadiens ont voté le 23 janvier. Et c'est ce que nous allons leur donner. Mais ce qui est encore plus important, Mesdames et Messieurs, c'est que notre gouvernement s'est fixé une série de priorités très différentes de celles du gouvernement précédent – priorités qui reflètent les besoins réels des travailleurs ordinaires et de leurs familles, notamment le besoin d'alléger le fardeau fiscal qui pèse sur eux.

Mesdames et Messieurs, il ne suffit pas de seulement assainir Ottawa, – nous devons aussi changer les priorités du gouvernement fédéral afin qu'il gère l'argent des contribuables avec respect et qu'il l'utilise dans l'intérêt de ceux qu'il est censé servir, c'est-à-dire les parents qui travaillent. Le 23 janvier, le peuple canadien a voté pour ce type de changement. C'est ce type de changement que le ministre des Finances, Jim Flaherty, a offert dans son premier budget. Un budget excédentaire. Un budget responsable. Un budget qui réduit l'impôt que paient les particuliers, les familles et les entreprises de toutes tailles. Il offre une réduction de taxes de deux dollars pour chaque dollar de nouvelles dépenses.

Au cours des deux prochaines années, nous offrirons à la population canadienne des réductions d'impôt de l'ordre de 20 milliards de dollars – plus que dans les quatre derniers budgets fédéraux combinés. Nous réduirons les taxes de vente. Nous réduirons l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous réduirons l'impôt des sociétés. Nous réduirons les taxes à l'immigration. Nous réduirons les taxes sur le capital et les gains en capital. Quelle que soit la taxe, nous y avons pensé. Ce budget ne contient pas moins de 29 réductions de taxes. Et plus de 650 000 Canadiennes et Canadiens à faible revenu seront carrément exempts des rôles d'imposition fédéraux.

Bien entendu, cette année, à la Fête du Canada, la TPS passera de 7 % à 6 % – changement qui profite à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens sans exception. Nous réduisons également l'impôt sur le revenu des particuliers. Pas seulement en augmentant le taux personnel d'exemption et en gardant les taux d'intérêts bas, mais également en offrant crédit d'impôt à l'emploi qui sera particulièrement profitable aux travailleurs de la classe moyenne. Ce crédit d'impôt, d'une valeur maximale de 500 \$ devant doubler à 1 000 \$ en janvier 2007, donnera un répit aux travailleuses et aux travailleurs canadiens. Ces réductions se traduiront par des économies réelles pour les Canadiennes et les Canadiens ordinaires. Les familles qui gagnent entre 15 000 \$ et 30 000 \$ par année économiseront près de 300 \$, tandis que celles qui gagnent entre 45 000 \$ et 60 000 \$ épargneront près de 650 \$. Des fonds qui les aideront à avancer un peu, qui leur permettront de payer pour les nécessités de la vie ou de faire des économies pour payer les études de leurs enfants. De faire ce qu'ils veulent. Après tout, c'est leur argent. Ils ont travaillé fort pour le gagner et ils devraient pouvoir en garder une plus grande partie. C'est également vrai pour les entreprises.

Nous allons exploiter le potentiel des entrepreneurs de notre secteur des petites entreprises. Nous allons, par exemple, faire passer de 300 000 \$ à 400 000 \$ le taux du revenu imposable admissible des petites entreprises. Et ce taux passera de 12 % à 11,5 % en 2008 et à 11 % en 2009. Le budget allégera le fardeau fiscal qui pèse sur tous les employeurs canadiens et il prévoit également un certain nombre d'exemptions importantes au titre de l'impôt sur les gains en capital. Par exemple, les titres donnés à des œuvres de bienfaisance ne seront pas assujettis à l'impôt sur les gains en capital – ce qui se traduira par une injection importante de nouveaux fonds dans les organismes sociaux et culturels partout au pays. En fait, il a déjà encouragé le don de 50 millions de dollars en actions à un organisme caritatif ici en Ontario.

Notre budget comporte aussi de nouvelles initiatives en matière de dépenses. Maintenant, permettez-moi de vous dire, Mesdames et Messieurs, que je suis préoccupé de l'ampleur de la croissance des dépenses fédérales sous le gouvernement précédent. Les dépenses de notre budget ont beaucoup baissé comparativement aux augmentations dans les deux chiffres que nous avons vues ces dernières années. Mais les dépenses augmentent tout de même au moins aussi rapidement que la croissance économique. Alors le ministre Flaherty et le président du Conseil du Trésor, John Baird, cherchent des façons de réformer le système de gestion des dépenses du gouvernement fédéral qui ne fonctionne pas comme il le devrait. Je me réjouis de recevoir les recommandations au début de l'automne. Si notre gouvernement devra toutefois faire face à des enjeux au plan des dépenses, il ne gaspillera pas d'argent pour des priorités sans cesse changeantes et croissantes. Nous savons quoi croire. Nous savons à quoi nous en tenir. Et nos dépenses sont axées sur des domaines de compétence fédérale.

Comme assurer la sécurité publique et la surveillance de nos frontières. Rendre plus sévère la justice pénale et accroître les effectifs de la GRC et rebâtir les Forces armées canadiennes. Lorsque nous faisons des dépenses, nous voulons le faire en tenant compte des priorités des Canadiennes et des Canadiens ordinaires. Nous avons, par exemple, promis de prendre une nouvelle approche de la garde d'enfants. Le gouvernement précédent était disposé à transférer des milliards de dollars à des bureaucrates, à des promoteurs et à d'autres politiciens au nom de la garde d'enfants. Aux termes de notre budget, tous les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire recevront directement une Prestation universelle pour la garde d'enfants de 1 200 \$. Parce que nous croyons que ce sont les parents, et non les gouvernements, qui devraient exercer leur choix en matière de garde d'enfants.

Nous investissons en outre dans notre économie et dans notre avenir. Nous investissons davantage dans nos infrastructures publiques et offrons des crédits d'impôt aux usagers des transports en commun. Nous offrons aux étudiants de nouveaux crédits pour les revenus de bourses et les manuels scolaires et proposons un allègement fiscal pour les coûts des outils assumés par les apprentis et les gens de métier. Nous donnons aux aînés la possibilité d'économiser sur l'impôt des retraites privées et nous aidons les parents à assumer les coûts d'inscription de leurs enfants à des activités sportives. Ce sont les choses que nous avons promises pendant la campagne électorale et que nous réalisons maintenant. Bien entendu, un gouvernement national n'a pas seulement pour rôle d'offrir des avantages et des services, il doit aussi le faire de façon responsable et efficace. Il doit aussi consolider l'héritage laissé par nos fondateurs comme Macdonald, Cartier et les autres – notre grand pays, le Canada, une nation qui est forte, unie, indépendante et libre.

Nous prenons d'autres mesures pour régler le déséquilibre fiscal et promouvoir l'unité nationale, et pour faire en sorte que les Québécoises et les Québécois, ainsi que les Canadiennes et les Canadiens pansent les plaies que leur a causées le scandale des commandites. Comme première étape de nos efforts pour régler le déséquilibre fiscal, nous avons accru les transferts aux provinces dans leurs domaines de compétence. Et, finalement, un certain nombre de provinces se retrouvent avec un excédent budgétaire. Grâce à un gouvernement fédéral qui n'a pas de philosophie centralisatrice, – Nous voyons déjà une nette amélioration au plan de l'unité nationale, y compris l'entente qui a donné au Québec un rôle historique à l'UNESCO. De plus, nous agissons pour rétablir notre relation spéciale au plan du commerce et de la sécurité avec notre client le plus important et voisin immédiat – les États-Unis.

Nous travaillons à sévir contre la criminalité liée aux armes à feu, aux bandes et à la drogue et rétablir la sécurité de nos rues et de nos quartiers. Pour cela, nous avons soumis au Parlement des projets de loi destinés à mettre fin aux peines d'emprisonnement avec sursis pour les crimes graves – et, pour les infractions graves commises au moyen d'une arme à feu, nous avons proposé des peines d'emprisonnement obligatoires. Nous avons renégocié, renouvelé et fait passer au Parlement l'entente sur le NORAD. Nous avons en outre conclu une entente qui met fin au différend paralysant de longue date sur le bois d'œuvre qui nous opposait aux États-Unis.

Mesdames et Messieurs, cette entente est bonne pour le Canada et elle est bonne pour les producteurs Canadiens. Aux termes de cette entente : nous récupérons plus de 80 % des sommes – soit plus de 4 milliards de dollars – qui avaient été bloquées dans des procès sans

fin, nous avons un accès stable et garanti au marché américain, sans quotas ni tarifs aux conditions actuelles du marché et nous sommes protégés des exportations de bois bon marché provenant de pays tiers et destinées aux États-Unis. Tout cela montre ce qui peut être réalisé lorsque l'on fait passer la bonne volonté et le travail acharné avant la politique crasse et les paroles creuses. Et c'est la même approche directe que nous adoptons pour d'autres dossiers internationaux. Par exemple : nous avons tenu tête au gouvernement du Hamas, nous avons élaboré une entente internationale efficace sur les changements climatiques, nous avons offert une nouvelle aide au Darfour et nous avons instauré la sécurité et la démocratie à Kandahar, en Afghanistan.

Et voilà. Mesdames et messieurs, le 23 janvier, les Canadiennes et les Canadiens ont voté pour le changement. Ils ont donné à notre parti le mandat d'en être le maître d'œuvre. Un peu plus de 100 jours se sont écoulés depuis. Et nous sommes déterminés à être des leaders... ..déterminés à tenir nos promesses. Nous avons promis d'assainir le gouvernement et nous avons adopté la Loi fédérale sur l'imputabilité. Nous avons promis de réduire les impôts et d'offrir des avantages aux familles canadiennes qui travaillent. Ce sont là les priorités de notre budget. Nous avons promis de travailler à unifier le pays, à sévir contre le crime, à nouer une relation plus mûre avec les États-Unis et à jouer un rôle de leader dans le monde. Et dans ces dossiers aussi, nous avons fait des progrès. Nous avons donc fait un bon départ.

Mais la suite ne sera pas facile. Car nous avons un Parlement minoritaire. Où les appuis peuvent fluctuer. Où les positions des partis peuvent changer en un clin d'œil. Nous avons eu un avertissement la semaine dernière. Nous avons convenu de voter pour appuyer nos hommes et nos femmes en uniforme en Afghanistan en prolongeant leur mission – une mission que leur avait confiée le précédent gouvernement. Le processus était appuyé par tous les partis, et nous avons le soutien constant des libéraux et des bloquistes pour une mission qui dure depuis des années. Mais le jour du vote, ils ont tourné le dos à nos soldats, juste pour voter contre le gouvernement. Cela montre que, dans ce Parlement minoritaire, rien n'est sacré – pas même nos soldats – et que rien ne doit être tenu pour acquis.

Ainsi, si vous voulez que la Loi fédérale sur l'imputabilité soit adoptée et que nous fassions des réformes à long terme pour assainir le gouvernement à Ottawa, vous devez faire savoir à vos députés comment vous vous sentez. Si vous pensez que le budget doit être voté, que les Canadiennes et les Canadiens devraient avoir de réels allègements fiscaux ou que les parents devraient recevoir un soutien financier pour leurs enfants d'âge préscolaire, – et bien dites à vos députés que vous voulez que cela soit fait.

Si vous voulez que notre pays et nos militaires se tiennent debout, – si vous voulez voir la fin du différend sur le bois d'œuvre et assurer notre commerce avec les États-Unis, – ou si vous voulez que les criminels soient punis pour leurs crimes et que la société en soit protégée, – vous devez donc faire connaître votre point de vue. Pour faire en sorte que ce Parlement fonctionne, pour que les mesures soient réellement adoptées, les Canadiennes et les Canadiens tels que vous doivent écrire aux députés de tous les partis, les appeler ou leur envoyer des courriels pour leur faire savoir que ces priorités ne sont pas seulement les nôtres, mais aussi les vôtres.

Merci beaucoup. Que Dieu bénisse le Canada.